

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement avec le comité départemental de judo

Le comité départemental de judo demande un hébergement à l'internat du lycée Lavoisier pour la période du 26 au 28 février 2024 pour 50 stagiaires et 6 accompagnateurs.

Les chambres de l'internat et la salle de restauration seront mis à leur disposition au tarif de location en vigueur.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2023
Réuni le : 09/11/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2023
Numéro de la DBM : 15
Budget d'origine :
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Affectation d'une ressource nouvelle.
La région Pays de la Loire attribue au lycée Lavoisier une dotation complémentaire pour financer les dépenses supplémentaires dues à l'évolution des prix de l'énergie. Le montant de la dotation est de 19 524.00 €.
La proposition de répartition est la suivante selon la délibération 24 du 08/11/2022 fixant la répartition des charges de viabilisation:
Electricité : 23% au SRH et 77% au ALO
Gaz : 27% au SRH et 73% au ALO.
7 516.00 € au service ALO VIABILISATION 0ELECT
7 126.00 € au service ALO VIABILISATION 0GAZ
2 246.00 € au service SRH VIABILISATION 0ELECT
2 636.00 € au service SRH VIABILISATION 0GAZ

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Composition des instances émanentes du Conseil d'administration

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la composition des instances émanentes du Conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 6

Libellé de la délibération :

Commission permanente

Conseil de discipline

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Comité Education Santé et Citoyenneté

Commission d'appel d'offre

Commission de vie lycéenne

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don à l'association AFMTELETHON

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le principe du don

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don à l'association AFMTELETHON

Une action « repas solidaire » est organisée en décembre 2023. Un montant de 0.40 € par repas solidaire est reversé à l'association.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du Conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

règlement intérieur du CA

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2023
Réuni le : 09/11/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LONDRES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Suite à une modification de tarification du voyage, le financement prévisionnel est revu comme suit:
Financement de voyages scolaires à LONDRES du 17 au 22 février 2024
38 élèves et 4 accompagnateurs.
Coût du voyage: 23 144.00 €
Aide subvention région: 2 192.00 €
Par accompagnateurs lycée: 2 104.00 €
Participation des familles: 18 848.00 €
Coût par élève: 496.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement avec l'association « Les Coniques Brass Band »

L'association « Les Coniques Brass Band » demande un hébergement à l'internat du lycée Lavoisier pour la période du 5 au 7 janvier 2024 pour 36 musiciens. L'amphithéâtre, 5 salles de classe et la salle de restauration seront mis à leur disposition au tarif de location en vigueur.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Utilisation des équipements sportifs entre la commune, la région Pays de la Loire et le Lycée Lavoisier pour l'année 2024

La convention définit les modalités d'utilisation des équipements sportifs arrêtées par les trois parties afin de permettre la mise en œuvre des programmes scolaires obligatoires de l'éducation physique et sportive des lycéens (hors activités des associations sportives) Salle de sport Jules Ferry et Robert Buron, Stade de plein aire et le centre aquatique

Le propriétaire met à disposition les matériels et équipements, la Région verse à l'établissement une contribution financière dans le cadre de la dotation annuelle de fonctionnement. L'établissement utilise les locaux dans le respect de l'ordre public et règle les factures établies selon une base tarifaire révisée chaque année.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 10/11/2023 16:11:22

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ANGERS FESTIVAL PREMIER PLAN, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement de voyages scolaires à ANGERS le 23 janvier 2024

57 élèves et 4 accompagnateurs.

Coût du voyage: 735.00 €

Par accompagnateurs lycée: 51.00 €

Participation des familles: 684.00 €

Coût par élève: 12.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 10/11/2023 16:11:39

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du procès verbal du CA du 26 septembre 2023

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le procès verbal du conseil d'administration du 26 septembre 2023

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrats d'entretiens.

Autorisation de poursuivre les contrats d'entretien dont la liste est présentée en pièce jointe pour l'année 2024

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Liste des contrats d'entretiens et de vérifications périodiques.

Annexe à la délibération n° - du 09 novembre 2023

Montants 2024 estimés avant évolutions tarifaires

Affranchissement courrier et balance	LA POSTE NEOPOST		1 644.00	126.00	
Sécurité incendie et systèmes de détection incendie	DEKRA EIFFAGE ENERGIE		402.50 8 454.50	402.50 8 454.50	Marché 2022
Ascenseurs (2)	ABH DEKRA		343.00 68.00	343.00 68.00	Marché 2022 Marché 2022
Bac à graisse	JAN	324.04			
Fontaine à eau	O PLUS	350.00			
Service anti parasitaire	ECOLAB	841.20			Contrat 2022
Contrôles bactériologiques	MICROSEPT	850.56			
Contrôle d'accès self	ARD	1 532.62			
Service en ligne	SOLVANCE	1 117.62			
Désenfumage	FRANCE INCENDIE		136.00	136.00	Marché 2022
Maintenance laverie	BENARD	1 581.96			Contrat 2020
Maintenance lave batterie granules	FCPL	507.60			Contrat 2022
Entretien chaudières indiv	CSM	1 617.60			Contrat 2021
Entretien VMC	CSM	200.00			Contrat 2021
Equipements frigorifiques	SORIEUL	744.00			
Equipements de cuisson	FCPL	684.00			
Extincteurs et éclairage de sécurité. Poteau incendie	CHUBB SICLI		490.77	288.23	Marché 2022
Filtres hottes extraction cuisine	SPENET	728.26			
Informatique administration	LYCEE F RABELAIS	300.00			Convention 2021
Contrôle installations de gaz	DEKRA		80.00	80.00	Marché 2022
Contrôle installations électriques	APAVE		695.00	695.00	Marché 2022
Juridique	OPTIMARCHE	700.00			Contrat 2023
Ordures ménagères	MAYENNE COMMUNAUTE	6 000.00			
Portes et portails	APAVE DIRICKKS		64.50 514.50	25.50 171.50	Marché 2022 Marché 2022
Photocopieurs location / maintenance	BDR LIXXBAIL DACTYL BURO SHARP		12 900.00	1 000.00	Contrat 2023 Contrat 2021 Contrat 2019
Maintenance transformateur	EIFFAGE	1 002.00			
Valorisation des déchets	LES PIEDS SUR TERRE	3 500.00			

ALO 28 712.37 €

SRH 31 452.09€

TOTAL 60 164.46 €

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ILE DE GROIX , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement de voyages scolaires à L'ILE DE GROIX du 03 au 05 avril 2024

52 élèves et 4 accompagnateurs.

Coût du voyage: 7 784.98 €

Aide subvention région: 728.00 €

Par accompagnateurs lycée: 516.98 €

Participation des familles: 6 240.00 €

Coût par élève: 120.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0